

Compte- rendu du conseil municipal du jeudi 14 janvier 2021

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20 h 30 en session ordinaire.

12 membres présents. Absents excusés : Hélène Epinat, Christophe Viboud, Michel Ponchon.

Tous les chapitres de l'ordre du jour ont été traités successivement :

Fermeture du préau de l'école : Dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire rythmée à 4 jours, et donc de la suppression des T.A.P., il est prévu de rapatrier la garderie dans les locaux de l'école. Cela apportera plus de commodité aux enfants comme aux parents. Mais il convient pour cela de libérer la quatrième classe actuellement utilisée comme vestiaire pour les petits et donc de trouver une solution pour ledit vestiaire. Plusieurs projets ont été étudiés. Dans le souci de minimiser le coût de l'opération, nous envisageons dans un premier temps de fermer le préau existant sur la moitié de sa superficie. Nous pourrions bénéficier pour cela d'une subvention de 6 000 € sur le fonds de solidarité du Conseil Général, pour un montant total de travaux chiffré à 12 000 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Subventions pour la rénovation de la mairie : Deux demandes ont été déposées auprès de la région et du conseil départemental. Une délibération est nécessaire pour solliciter également l'Etat, au titre soit des « Dotations d'Equipeement pour les Territoires Ruraux », soit des « Fonds de Soutien à l'Investissement Local ». Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Une étude a été demandée par ailleurs à l'A.D.E.M.E. sur le volet isolation et économies d'énergie. Nous sommes dans l'attente de ses conclusions.

Abribus de La Bruyère : Nous avons obtenu de l'agglo un accord sur un fonds de concours à hauteur de 50 % du coût de la structure (3 113 €). Le conseil est d'accord pour programmer une corvée le samedi 6 mars à partir de 8 heures afin de réaliser le socle.

Renouvellement de bail : Le bail de Mr Béal, locataire d'un appartement la commune, arrive prochainement à expiration. Il convient donc de le renouveler. Pas d'opposition.

Questions diverses :

- **Convention de transport 2021 pour la fourrière animale** : Cette convention doit être renouvelée chaque année. Après que Mr le maire en ait donné lecture complète, elle est acceptée également sans opposition.
- **P.L.U.** : L'Agglo, par courrier de son président M. Bazile le 7 octobre dernier, nous demande de reprendre l'étude de notre P.L.U. Rappelons que nous l'avons arrêtée en 2019 suite aux exigences de l'administration nous demandant de réduire d'un ha les surfaces constructibles, alors que nous les avons déjà ramenées de 27 à 2,7 ha. Un rendez-vous est pris pour trouver un accord, faute de quoi resterons tributaires du Règlement National de l'Urbanisme,
- **Purificateur d'air** : nous avons donné une suite favorable à la proposition de la Région de fournir et financer à hauteur de 80 % un purificateur d'air pour la cantine.
- **Bulletin municipal** : Vous l'aviez peut-être remarqué : la photo de couverture du dernier bulletin municipal a été prise sur les hauteurs de Marcoux, vers Gouterelle. De ce fait on ne voit pas notre village, mais une partie de la plaine et de Montverdun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.